

libre-échange, la déréglementation, la privatisation et l'accroissement des échanges commerciaux. C'est ce que dit l'OCDE. C'est également la position du Conseil économique du Canada.

M. Gauthier: Non.

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Le député prétend que non. S'il lisait, tout comme je l'ai fait, ce que le Conseil économique pense de tout ceci, il s'apercevrait que le conseil appuie notre politique. Il réclame en outre une réduction encore plus marquée du déficit. Qu'est-ce le Parti libéral du Canada a fait pour affirmer. . .

Des voix: Bravo!

* * *

• (1440)

L'ÉCONOMIE

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, voici un cas où la vanité et l'entêtement ont pris le pas sur le réalisme économique dans notre pays.

Le rapport du Conference Board du Canada fait ressortir clairement que la politique économique du gouvernement conservateur, et plus particulièrement de son ministre des Finances, force inutilement des dizaines de milliers de Canadiens à grossir les rangs des chômeurs à l'approche de l'hiver. D'après le Conference Board, nous vivons actuellement notre toute première récession purement canadienne, et c'est au gouvernement conservateur, à son premier ministre et à son ministre des Finances qu'on la doit.

Une voix: Quelle honte!

M. Tobin: Monsieur le Président, ma question au premier ministre est la suivante. Pourquoi le gouvernement du Canada s'acharne-t-il à priver la Caisse d'assurance-chômage de soutien fédéral, c'est-à-dire de 2,7 milliards de dollars, alors que le Conference Board du Canada nous dit que des dizaines de milliers de Canadiens vont venir s'ajouter au 1,5 million de chômeurs déjà recensés au Canada et qui auront besoin de prestations d'assurance-chômage cet hiver? Pourquoi de telles réductions?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député est mal placé pour parler. Je me souviens d'une récession pure-

ment canadienne qui a débuté en 1981 et qui fut la pire que notre pays ait jamais connue.

J'ajouterai, monsieur le Président, que le député est doublement malvenu de soulever la question des prestations d'assurance-chômage quand on songe à ce qui se passe actuellement à l'autre endroit, à ces événements déshonorants pour son parti et pour le Parlement du Canada.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, je pose une question complémentaire à la ministre qui devrait savoir que les pêcheurs et les employés des conserveries des deux côtes, de l'Atlantique et du Pacifique, sont durement éprouvés parce que—et cela n'a rien avoir avec le Sénat—elle refuse obstinément de présenter une simple modification à la Loi sur l'assurance-chômage. . .

M. Crosbie: Parlez au Sénat.

M. Simmons: Cela vous plairait.

Le Congrès du travail du Canada et les syndicats des pêcheurs de la côte de l'Atlantique et de la côte du Pacifique ont déclaré aujourd'hui que si la ministre ne propose pas la modification, des dizaines de milliers de personnes en seront réduites à vivre de l'aide sociale.

Au nom de la plus élémentaire compassion, la ministre va-t-elle se raviser, au lieu de blâmer des sénateurs, et va-t-elle proposer la modification, comme son gouvernement le fait depuis cinq ans, et comme d'autres gouvernements l'ont fait dans les quatorze dernières années?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la comédie que joue l'opposition ne sera d'aucun secours à ceux qui travaillent dans le secteur des pêches. Je signale, pour commencer, que les pêcheurs ne sont pas touchés et qu'ils ont tout intérêt à ce que soit adopté le projet de loi C-21, qui est bloqué au Sénat depuis novembre de l'année dernière.

M. Simmons: La norme variable d'admissibilité, Barbara.

Des voix: La norme variable.